



30^e Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire

Cotonou du 21 au 24 mai 2018

Appel à Communication

Le 30^e Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU) se tient à Cotonou du 21 au 24 mai 2018. Le thème du 30^e congrès est :

L'Enseignement Supérieur et sa Pertinence Aujourd'hui

Trois sous-thèmes ont été retenus pour l'évènement :

- Enseignement Supérieur et Promotion des Valeurs Sociétales
- Enseignement Supérieur et Professionnalisation
- Enseignement Supérieur et Innovations Pédagogiques.

Format des communications

1. Communication thématique individuelle

Les communications individuelles, regroupées *a posteriori* en sessions thématiques par le comité scientifique, peuvent être présentées par une ou plusieurs personnes. Les communications individuelles pourront être réalisées pour présenter des travaux de recherche aboutis ou des retours d'expérience comprenant une analyse quantitative ou qualitative des données recueillies. Vingt minutes sont consacrées à la présentation et dix minutes à la discussion avec le public. Les ateliers seront animés par un modérateur ou une modératrice. Une proposition de communication thématique individuelle ne dépassera pas 300 mots (bibliographie non comprise).

2. Symposium

Les symposiums durent 90 minutes et comprennent trois communications. Les contributions d'un symposium sont articulées autour d'une problématique commune et associées à l'un des 3 axes. Un texte de cadrage est rédigé par l'organisateur ou l'organisatrice du symposium qui fait habituellement office de modérateur ou de modératrice. En termes de composition, un symposium réunit des auteur·e·s provenant d'au moins 3 institutions différentes et de 2 pays différents. Le texte de cadrage ainsi que les descriptions des communications ne dépasseront pas 300 mots chacun (bibliographie non comprise).

3. Poster

Les posters, regroupés a posteriori en sessions thématiques par le comité scientifique, peuvent être présentés par une ou plusieurs personnes. Les posters pourront être réalisés pour présenter des travaux en cours, des projets de recherche ou des retours d'expérience. Trois minutes sont consacrées à la présentation de chaque poster de la session. Le public aura 1 heure pour circuler entre les différents posters et pour discuter avec les auteur·e·s. Les sessions seront animées par un modérateur ou une modératrice. Une proposition de poster ne dépassera pas 300 mots (bibliographie non comprise).

4. Atelier de travail ou de réflexion

L'atelier de travail ou de réflexion est d'une durée de 1 heure et 30 minutes. Les spécialistes de cet atelier proposent des activités d'apprentissage et de réflexion sur un axe donné, le plus souvent à partir d'un travail de recherche. L'animation de l'atelier vise la mise en activité des participant·e·s. Un texte de cadrage est rédigé par l'organisateur ou l'organisatrice de cet atelier. Le texte de cadrage d'un atelier en présente le contenu, le public cible, la méthode de travail ainsi que les objectifs pédagogiques (apports visés pour les participant·e·s). Le texte de cadrage ne dépassera pas 500 mots (bibliographie non comprise).

Ces quatre formes de communication devront se rattacher à l'un des axes suivants :

- **Enseignement Supérieur et Promotion des Valeurs Sociétales**
- **Enseignement Supérieur et Professionnalisation**
- **Enseignement Supérieur et Innovations Pédagogiques.**

Calendrier

- 21 juin 2017 : lancement de l'appel à communication
- 11 décembre 2017 : fin de l'appel à communication et début du processus de sélection
- mi-février 2018 : fin du processus de sélection des communications
- mi-février 2018 : ouverture des inscriptions
- 21 mars 2018 : présentation du programme sur le site du congrès
- 21 mai 2018 : ouverture du congrès

Contacts :

<http://www.aipu2018.net>

Tél : +229 97 22 46 38

Email : contact@aipu2018.net